

# Maison commune

L'ÂGE DE FAIRE, MJC, GRAINES DE CULTURES...

© MARION PRADIER



## UN LIEU PARTAGÉ POUR UNIR NOS FORCES

ELLE ne paye pas vraiment de mine, pour l'instant, l'ancienne mutuelle de l'usine chimique de Saint-Auban, dans les Alpes-de-Haute-Provence. C'est une maison aux volets fermés depuis des années, avec un petit bar-cantine au rez-de-chaussée, une grande salle de réunion à l'étage, des bureaux, une cour de graviers, et un bout de jardin à l'abandon. Elle se trouve à côté du restaurant d'entreprise où viennent manger les salarié-es de l'usine, et à deux pas d'une place du marché pleine de vie le dimanche... et plus triste les autres jours. Ça, c'est aujourd'hui. Maintenant, imaginez...

Pendant que l'équipe de *L'âge de faire* prépare la sortie de son prochain numéro, des adhérent-es de la MJC travaillent sur une œuvre collective. *L'Écrié*, le journal participatif de la MJC, s'est

installé à côté de la rédaction de *L'âge de faire*. Journalistes amateurs et professionnels échangent coups de main et conseils, avant de poursuivre la discussion avec des lecteurs de passage au comptoir du bar associatif, qui accueille aussi une livraison de légumes bio, de l'accompagnement scolaire, un kiosque de presse alternative, des expositions, et une bibliothèque sur l'économie sociale et l'écologie. Dehors, l'association Graines de cultures jardine avec un groupe d'enfants, et leur explique le principe du compostage. Le potager commence à fournir des légumes pour les ateliers cuisine. Un salarié de la Maison commune reçoit un petit groupe d'habitant-es qui souhaitent lancer un projet d'intérêt général.

Après les avoir écoutés, il leur proposera un accompagnement, en sollicitant si besoin des

structures extérieures. La MJC, *L'âge de faire* et Graines de cultures sont informées de chaque nouveau projet. Les idées et les savoir-faire des un-es et des autres font avancer le schmilblick.

De cette coopération naissent de nouvelles expériences, qui sèment les graines d'une transition écologique et solidaire dans cette cité ouvrière frappée par le déclin industriel, mais riche d'un tissu associatif très dense. Lieu de fête, de partage et d'émancipation, la Maison commune est ouverte à tous et participe à la construction d'un autre système, loin du chacun pour soi et de la course à la croissance.

Bon, d'accord, tout ça, ce n'est pour l'instant que du rêve. Mais ce rêve, ça fait quelques années qu'on y travaille. Alors, voilà où on en est : *L'âge de faire*, la MJC de Saint-Auban et l'association Graines de cultures ont créé une

Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) pour acheter, rénover, gérer et animer cette ancienne mutuelle. Ça y est, le bâtiment est (presque) à nous ! Grâce à un financement de l'Agenda 21 des Alpes-de-Haute-Provence, des architectes vont nous aider à en faire la meilleure utilisation pour le moindre coût possible.

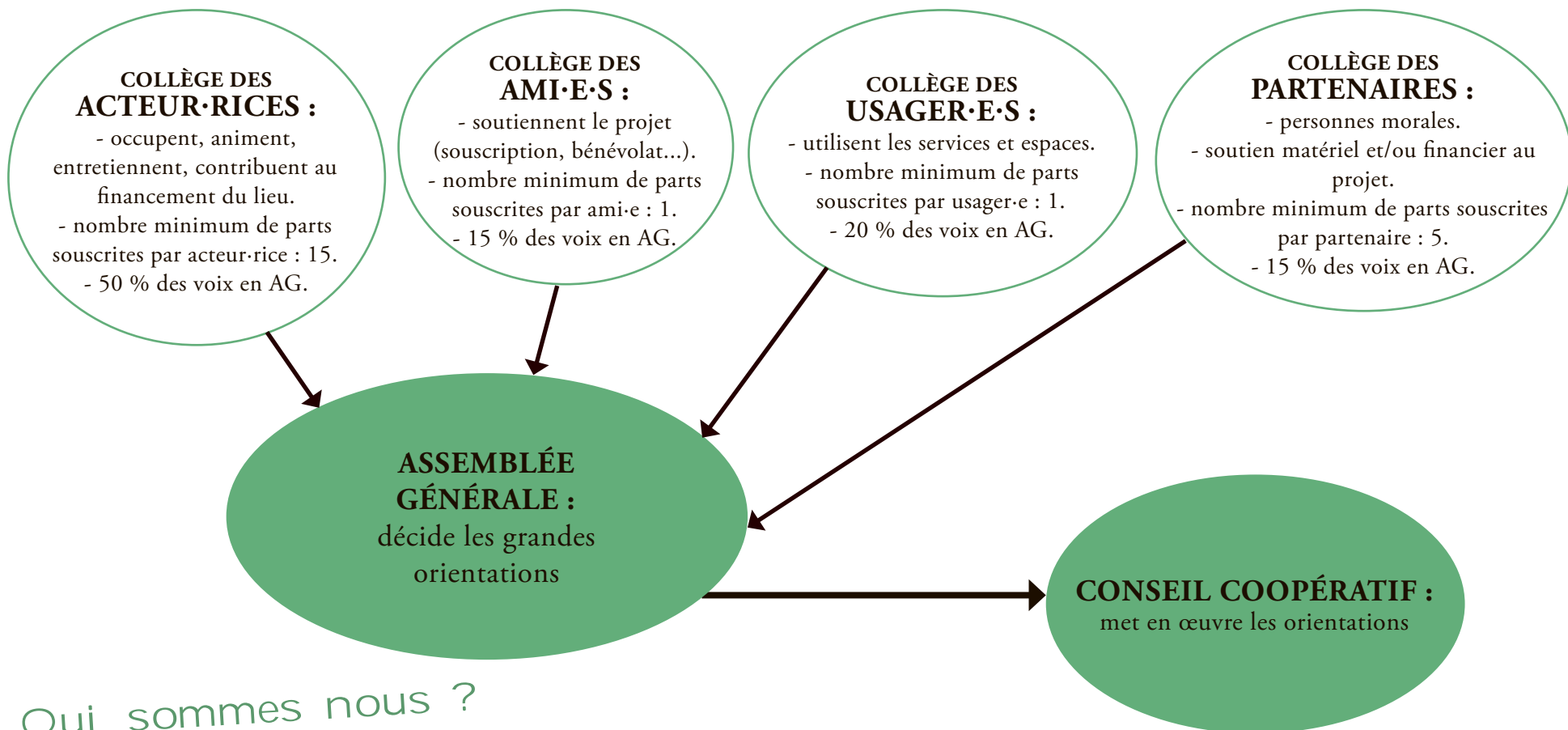
Nous avons également obtenu une subvention européenne pour l'isolation de la façade en chantier participatif et le poste d'accompagnement de projets d'habitants. Et pour le reste... c'est parti pour l'aventure ! Vous pouvez souscrire des parts dans notre coopérative, faire un don, venir nous aider pour les travaux, ou même demander à faire partie des occupants du lieu : il reste de la place pour au moins une petite entreprise ou association.

## Pourquoi une Scic ?

Une Scic (Société coopérative d'intérêt collectif) est une entreprise coopérative qui réunit différents types d'acteurs (producteurs, consommateurs, salariés, bénéficiaires, financeurs, collectivités...) autour d'un projet commun. Sa forme juridique de base est celle d'une entreprise classique (SARL, SA ou SAS). Ses statuts prévoient un fonctionnement coopératif, avec notamment le principe « une personne = une voix » et l'affectation d'une part importante des bénéfices à des réserves impartageables. Ce statut va permettre à la Scop L'âge de faire et aux associations MJC et Graines de Cultures d'être collectivement propriétaires de la Maison Commune, aux côtés de toutes les personnes, associations et partenaires qui souhaiteront s'engager dans le projet en souscrivant des parts. La Scic aura pour rôle de rénover, gérer et animer le bâtiment, en y développant un lieu-ressource de l'économie sociale et solidaire, de la transition écologique, de l'éducation populaire et du journalisme citoyen.

## Comment ça marche ?

Les souscripteurs sont répartis en quatre collèges en fonction du rôle joué dans le projet (voir ci-dessous). Lors des assemblées générales, chaque collège se prononce sur les résolutions selon le principe « une personne = une voix ». Des pourcentages différents sont ensuite appliqués aux collèges. Ils visent à garantir aux structures et personnes qui feront vivre le bâtiment au quotidien, une certaine maîtrise du projet. Chaque collège est également représenté au sein du Conseil coopératif, qui se réunit une fois par mois et gouverne la Scic tout au long de l'année. Ces aspects formels, certes rébarbatifs, sont là pour protéger le projet et sa philosophie en cas de problème, et pour éviter que les structures fondatrices, qui sont toutes trois de petite taille, ne mettent en danger leur pérennité. Dans la pratique, nous prendrons les décisions de façon ouverte et horizontale, ainsi que nous le faisons déjà dans nos structures respectives. Toutes les personnes souhaitant s'engager dans le projet auront leur place.



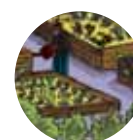
## Qui sommes nous ?



**L'âge de faire est un journal papier mensuel national**, qui met en avant les expériences solidaires, écologiques et émancipatrices. Les sept salarié·es de cette Scop, qui loue pour l'instant un local à 7 km de Saint-Auban, veulent s'engager plus fortement dans la vie du territoire où ils travaillent. Ils souhaitent inscrire l'entreprise dans une expérience concrète, à l'image des initiatives dont ils témoignent dans le journal, et ont envie d'un lieu agréable pour recevoir leurs lecteurs, stagiaires et autres visiteurs.

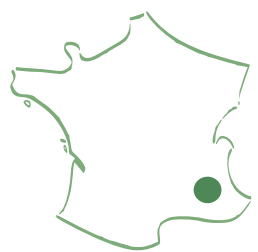


**La MJC de Saint-Auban a plus de 50 ans**, mais n'a pas fini de se renouveler. Animée par des bénévoles de 5 à 85 ans organisés en CA collégial, elle porte un festival sur la place publique, des créations collectives, des ateliers de partage des savoirs, des travaux sur la mémoire collective... toujours en traitant les jeunes, mineurs ou majeurs, comme des égaux des adultes. Il s'agit pour elle, grâce à ce nouveau projet, de s'épanouir dans un lieu où elle sera libre de développer et rendre visibles ses activités, dans un esprit d'autogestion.

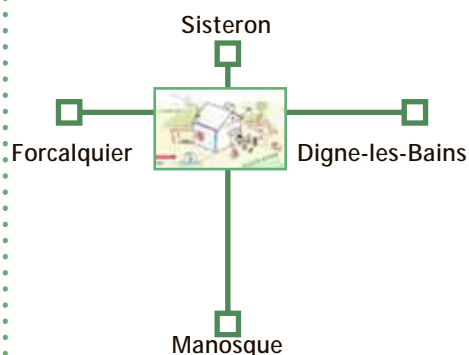


**Graines de Cultures est une jeune association de sensibilisation à l'environnement** qui organise des ateliers de jardinage, de recyclage, de cuisine, de fabrication de produits de toilette et de ménage, de réduction des déchets... Elle cultivera les extérieurs de la Maison Commune, où elle pourra organiser ses ateliers, et contribuera à la réflexion pour que nos activités et notre utilisation du bâtiment soient les plus écologiques possibles.

## Où sommes nous ?

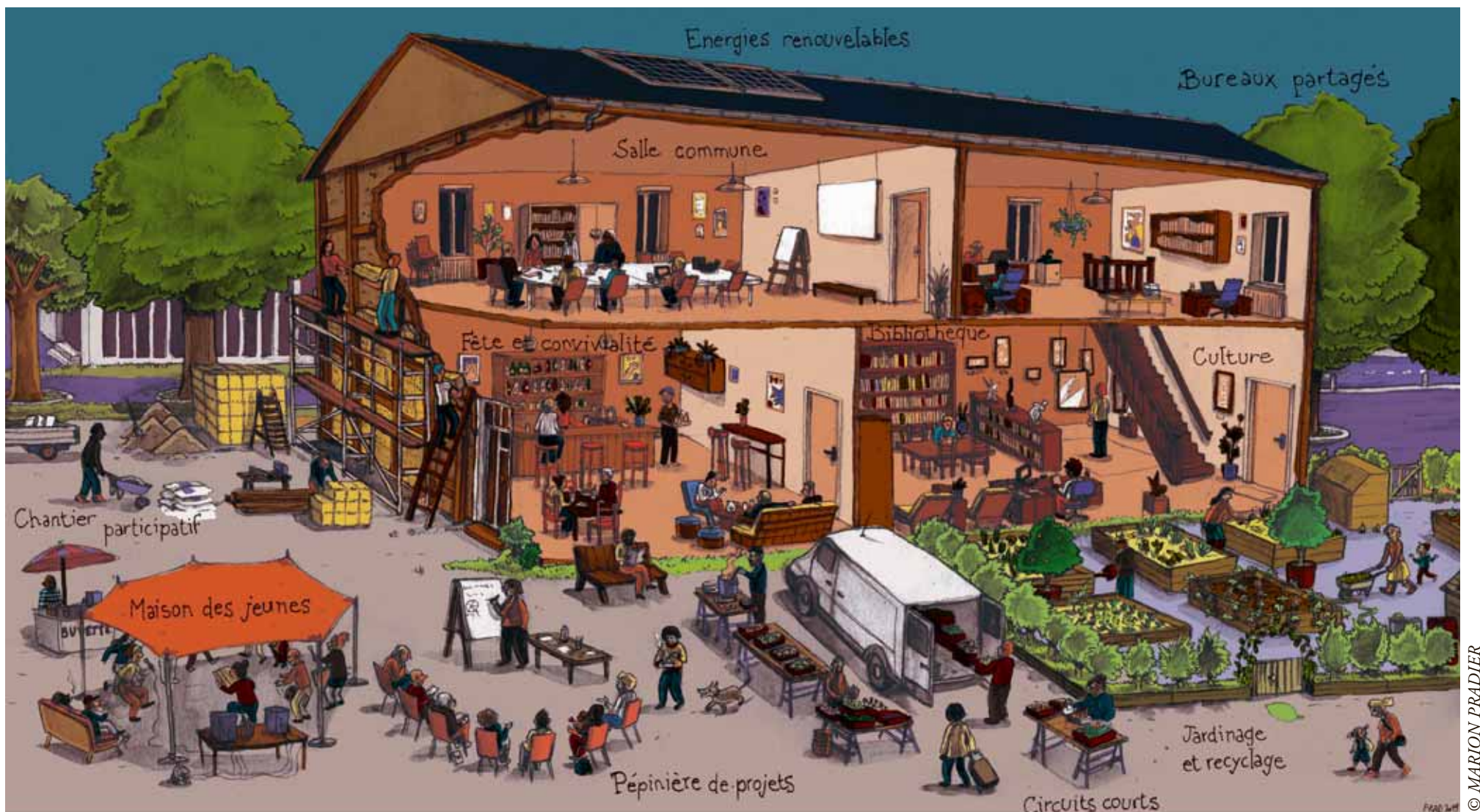


**Château-Arnoix-St-Auban se situe dans le département des Alpes-de-Haute-Provence.**



## Budget prévisionnel en euros

Dépenses		Recettes	
Achat bâtiment	50 000	Emprunt	50 000
Notaire	4 000	Financement participatif	13 000
Reprise des soubassements	7 050	Souscriptions	15 000
Menuiseries extérieures	23 600		
Réfection du toit	15 000		
Isolation du toit	2 000		
Isolation thermique des façades	36 000	Europe/PACA/Dépt 04	54 000
Conteneur de stockage	1 600	Autres (fondations)	31 134
Aménagements intérieurs	9 884		
Plomberie / Électricité	14 000		
<b>TOTAL</b>	<b>163 134</b>		<b>163 134</b>



**BUREAUX PARTAGÉS.** *L'âge de faire*, la MJC et Graines de cultures auront leurs bureaux dans le bâtiment, qui pourra accueillir en plus une autre association ou entreprise, ainsi qu'un petit espace de travail partagé. Les stagiaires et volontaires en service civique des différentes structures seront ainsi accueillis dans de meilleures conditions, et seront moins isolés. Des médias citoyens pourront s'installer et être accompagnés.

**SALLES COMMUNES.** Les grandes salles (une au rez-de-chaussée comprenant le bar, et l'autre à l'étage) seront mises en commun et accueilleront des réunions, ateliers, activités... L'accueil du public à son arrivée dans le bâtiment sera également réfléchi de façon collective.

**BIBLIOTHÈQUE.** *L'âge de faire* mettra à la disposition du public ses nombreux ouvrages. Cette bibliothèque axée sur l'écologie, l'économie sociale et les alternatives solidaires sera complétée par un kiosque de la « *presse pas pareille* ». Les associations locales pourront également proposer de la documentation sur les thèmes qui les intéressent, de même que les partenaires (monnaie locale, coopératives, pépinière d'entreprises...)

qui viendront tenir des permanences. Régulièrement, des thèmes seront choisis et des animations seront organisées pour populariser ces documents et les rendre utiles aux habitant-es.

**CULTURE.** Expositions, spectacles, résidences d'artistes, créations collectives... La Maison Commune permettra à la MJC de rendre visible son travail tout au long de l'année. Elle pourra également accueillir d'autres associations culturelles et artistiques. Grâce à la proximité des autres activités, les relations entre l'art et l'éducation populaire, les médias, l'économie, le social et le politique seront explorés. Des événements s'appuyant à la fois sur un travail d'information, de documentation et de création artistique seront organisés.

**CHANTIER PARTICIPATIF.** L'isolation thermique par l'extérieur des façades du bâtiment, alliée à une bonne exposition, va nous permettre de limiter nos besoins en chauffage. Les travaux seront menés en chantier participatif, encadré par des professionnel·les, afin de diffuser auprès des habitant-es les matériels et techniques d'écoconstruction. Pour ce chantier, nous avons obtenu un finance-

ment du programme Leader (Europe, Région Paca et Département 04).

**FÊTE ET CONVIVIALITÉ.** Un café associatif, des repas partagés, des fêtes... Ancienne cantine ouvrière, la salle du rez-de-chaussée sera ouverte à toutes les initiatives, pourvu qu'elles créent du lien entre les habitant-es, les générations, les cultures, les milieux sociaux.

**PÉPINIÈRE DE PROJETS.** Les ressources de l'éducation populaire, de l'économie sociale et solidaire, de l'écologie seront mises au service des projets d'intérêt général portés, individuellement ou collectivement, par les habitant-es et les associations locales. Nous avons obtenu, pour accompagner ces projets, un financement du programme Leader pour un poste à temps plein, durant un an.

**MAISON DES JEUNES.** Batucada, double corde à sauter, danse, théâtre... La MJC travaille sur l'autonomie et l'émancipation des enfants, adolescent-es et jeunes adultes. Ceux-ci s'emparent de savoir-faire et les retransmettent en créant leurs ateliers autogérés. Leur engagement s'inscrit, plus largement, dans une association d'édu-

cation populaire qui mêle les générations et place les personnes sur un pied d'égalité, quel que soit leur âge, leur parcours, leur genre ou leurs origines.

**JARDINAGE ET RECYCLAGE.** L'association Graines de Cultures aménagera les extérieurs du bâtiment, où elle animera des ateliers de jardinage, de cuisine zéro déchet, de fabrication de produits ménagers et de toilette, de construction de composteurs et toilettes sèches...

**CIRCUITS COURTS.** Livraison d'Amap, expo-vente, rencontres... La Maison Commune s'impliquera auprès des producteurs locaux afin de favoriser l'économie du territoire. Elle veillera, en choisissant ses activités, à ne pas se mettre en concurrence avec les commerces existants. Elle coopérera avec ceux qui le souhaiteront.

**ÉNERGIES RENOUVELABLES.** Récupération de l'eau de pluie, panneaux solaires... Nous chercherons à faire de notre bâtiment une « maison pilote » en matière d'économie d'énergie et de réduction des déchets.

# JE PARTICIPE !

## DEUX POSSIBILITÉS...

**I- JE SOUSCRIS : Je deviens associé-e de la Scic en achetant une ou plusieurs parts sociales.**

**Je serai invité-e aux assemblées générales et pourrai me présenter au Conseil coopératif.**

### Je soussigné-e

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

### Partie à compléter s'il s'agit d'une personne morale

Agissant en qualité de .....

Dénomination : ..... Forme juridique : .....

Siège social : .....

n° Siret-RCS : .....

Déclare souscrire au capital de la SAS Scic Maison Commune ..... parts d'une valeur nominale de 30 euros chacune. Je verse à ce jour, à l'appui de ma souscription, la somme de ..... euros (écrire en toutes lettres).

Par  chèque (ordre : Scic Maison Commune),  virement,  espèces représentant la libération intégrale des sommes souscrites.

Je suis sociétaire dans la catégorie :

- ami·es** (1 part minimum)
- partenaires** (5 parts minimum, réservé aux personnes morales)
- acteurs·rices** (15 parts minimum, pour les occupants et animateurs du lieu)
- utilisateurs·rices** (1 part minimum)

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts de la Scic Maison Commune, qui peuvent être consultés sur internet à cette adresse : [lagedefaire-lejournal.fr/statuts-scic](http://lagedefaire-lejournal.fr/statuts-scic)

Je peux aussi demander une copie papier des statuts en téléphonant au 04 92 61 24 97.

Un certificat de parts me sera remis après réception de mon engagement de souscription.

Bon pour souscription de ..... part(s) de capital, ce qui porte mon capital à ..... euros.

Signature :

**II- JE DONNE : je participe à la campagne de financement participatif sur le site**

**<https://www.zeste.coop/fr> (Un toit pour la maison commune de Saint-Auban -**

**ouverture des participations le 15 septembre),**

**ou j'envoie un chèque à l'ordre de "Scic Maison commune",**

**c/o L'âge de faire, 9 chemin de Choisy, 04200 Peipin.**